

<http://ugtg.org/spip.php?article2518>



Retrait de l'arrêté préfectoral généralisant le port du masque

- La Centrale UGTG -



Date de mise en ligne samedi 5 septembre 2020

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Ainsi, tenant compte de tous ces éléments, nous estimons que votre arrêté constitue une atteinte grave et manifestement illégale à la liberté d'aller et venir, et au droit de chacun au respect de sa liberté personnelle, car il n'est ni nécessaire, ni proportionné.

Aussi, nous vous demandons de procéder à son retrait dans les plus brefs délais faute de quoi nous devrions engager les recours qu'impose la situation.



Pour avoir l'Intégralité du courrier, ouvrir le document joint